

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 12 Décembre 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine Guyot, 1ère Vice-Présidente.

Date convocation : 06 Décembre 2023. **Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, **Excusés :** AUGER Catherine, COLAS David (pouvoir à Vincent M.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), JOACHIM Mélanie, LEROY Anne, MAZUIRE Guy (pouvoir à Venuat É.), MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), ROY Régine (pouvoir à Martin M.), SAURAT Jean-François (pouvoir à Gateau M.), SIMONNET Pascale, VINGDIOLET Marie-Christine (pouvoir à Barbier D.), **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, **Secrétaire de séance :** SCHWARZ François **En exercice :** 44. **Présents :** 29. **Votants :** 36

20. Environnement : Annulation de la motion de soutien au projet photovoltaïque d'Avril-sur-Loire

En date du 28 octobre 2021, dans sa délibération 2021/079, la Communauté de communes s'était prononcée favorablement à la motion de soutien au projet agri-photovoltaïque à Avril sur Loire porté par la société Photosol. Ce soutien était motivé par une adéquation aux objectifs du PCAET de la Communauté de communes mais aussi et surtout par le positionnement favorable du conseil municipal de la commune d'Avril sur Loire.

La délibération prise par la commune d'Avril sur Loire, n'ayant pas clairement présenté le projet de Photosol au cours de la séance, cette dernière ne saurait être considéré comme un soutien audit projet. Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'une nouvelle délibération, le 4 octobre 2023, pour laquelle les membres du conseil municipal de la commune d'Avril sur Loire se sont exprimés, à la majorité, contre ce projet.

Par conséquent, et en conformité avec la doctrine de la Communauté de communes de n'apporter son soutien qu'à la condition d'un avis favorable de la commune-membre dans laquelle le projet doit être réalisé et nonobstant l'avis favorable de l'enquêteur public,

il est proposé au conseil communautaire :

- **D'annuler** la motion de soutien au projet agri-photovoltaïque porté par la société Photosol, et de rendre caduque la délibération 2021/079 du 28/10/2021.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition

Fait à Decize, le 12 Décembre 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 14/12/2023
Et de la publication le 14/12/2023

La Présidente

La Présidente,

R. ROY